

Abécédaire de la maternelle Sayad

A comme **Assurance**

Pendant cette année scolaire, la classe de votre enfant fera occasionnellement certaines sorties pédagogiques. Pour que votre enfant puisse y participer, il est nécessaire de lui souscrire une assurance responsabilité civile/individuelle accidents (Voir règlement intérieur, chapitre 2.5). Afin d'anticiper ces futures sorties, merci de nous remettre dès que possible l'attestation de cette assurance pour votre enfant.

B comme **Bijoux**

Pour éviter toute perte, ou bien qu'ils soient éventuellement cassés en étant tirés par des petits camarades, il est préférable de laisser ses colliers, bracelets de valeur et autres rivières de diamants à la maison.

C comme **Coopérative**

Comme cela a été décidé avec les représentants de parents d'élèves, deux fois par an (octobre et mars), un appel aux dons est lancé auprès des familles. L'argent récolté sert pour différents projets scolaires comme l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école, le financement de matériels ou de sorties spécifiques, décidés pour la plupart au sein même des classes avec les élèves.

D comme **Droit à l'image**

Dans le cadre des activités pédagogiques, les enseignants sont susceptibles de mettre des photos de la classe sur le site internet de notre école ou sur l'ENT ONE. Je vous remercie de remplir les autorisations définissant les conditions de la publication sur notre site de ces photos.

E comme **Echarpe**

Pour des questions de sécurité et éviter tout accident, les enfants ne peuvent venir à l'école avec des écharpes. Lors des périodes de froid ils peuvent les remplacer par tout habillement qui ne risque pas de serrer le coup des enfants lorsqu'il jouera dans la cour.

F comme Fiche de renseignement

En début d'année scolaire, il est très important de fournir avant la rentrée scolaire la fiche de renseignement avec notamment les numéros de téléphone ou joindre les responsables de l'enfant. Si jamais ces numéros changent dans l'année, il sera impératif de réactualiser ces nouveaux numéros sur le logiciel ONE afin que l'école puisse contacter la famille en cas d'urgence.

–D'autres formulaires vont seront remis en début d'année, formulaire de droit à l'image, règlement intérieur, notamment, toujours par l'application ONE.

G comme Gymnastique

Pour évoluer sur les tapis de gymnastique ou sur les structures en bois, votre enfant doit amener dès le début de l'année une paire de chaussons de gymnastique qui restera à l'école. Eux aussi doivent être marqués au nom de l'enfant.

H comme Horaires

Que cela soit pour amener l'enfant à l'école ou bien pour venir le chercher le midi ou bien le soir, il est extrêmement important de respecter toute l'année les horaires d'ouverture des portes de l'établissement qui sont les suivants :

	Matin		Après-midi	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 8h35 à 8h45	à 12h	de 13h35 à 13h45	à 16h30

J comme **Jouet**

Souvent, on a envie d'amener des petits jouets à l'école pour soit jouer avec, soit simplement les montrer à ses camarades. Cependant, il est préférable de les laisser à la maison car le plus souvent ils risquent de se perdre, créent des petits conflits car chacun veut alors les prendre et le propriétaire ne l'avait pas prévu. Or il y a à l'école et dans chaque classe tout ce qu'il faut pour s'amuser dans les moments de jeux.

K comme **Koala**

(Le D de Doudou était déjà pris)

On NE PEUT PAS amener son KOALA à l'école, ni son cheval d'ailleurs, son chien, son chat, son léopard ou bien tout animal que l'on possède à la maison. Par contre en Petite Section on PEUT, si on veut, amener son DOUDOU. Si on en a un bien sûr ! C'est parfois bien de l'avoir avec soi à certains moments de la journée comme lors de la sieste. Il faut par contre toujours que le nom de son propriétaire soit inscrit dessus pour permettre aux adultes de le reconnaître.

L comme **Livret**

Chaque année, dans toutes les classes de Maternelle, les enseignant(e)s remplissent pour chaque élève deux livrets ou ils font le bilan des apprentissages de l'enfant durant l'année. Ces livrets sont donnés aux parents en janvier et juin.

M comme **Médicaments**

Un enfant ne peut pas prendre de médicaments à l'école, sauf s'il a été mis en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Selon la circulaire de l'Education Nationale du 8 septembre 2003, les enfants ou adolescents présentant des maladies chroniques (par exemple : asthme, allergie alimentaire, épilepsie, convulsion hyperthermique, diabète...) peuvent bénéficier de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Ce Projet d'Accueil Individualisé organise les soins et les aménagements pour favoriser la vie quotidienne de votre enfant sur le temps scolaire.

En cas d'allergies, le protocole d'urgence spécifique (page 3 du PAI) doit être rempli par le médecin référent de la pathologie.

Le Projet d'Accueil Individualisé est mis en place à la demande des familles par le directeur d'école ou le chef d'établissement en concertation avec :

- ▶ *du médecin référent de la pathologie de votre enfant ou adolescent*
- ▶ *du médecin de l'Education Nationale et l'infirmier de l'Education Nationale*
- ▶ *de l'équipe éducative*

En primaire, si les aménagements concernent également le temps périscolaire, le directeur d'école peut, à votre demande, transmettre le PAI au service municipal concerné.

La version numérique du PAI est disponible sur : www.sayad.fr

O comme ONE

ONE est une application qui nous servira de support de communication tout au long de l'année.

Cet Espace Numérique de Travail, nous permettra de vous communiquer toutes les informations et événements de l'école et de la classe, mais également du péri-scolaire.

Dès la rentrée, vous recevrez des identifiants pour vous connecter sur l'application, que vous pouvez d'ores et déjà découvrir via le lien suivant

ONE • [Le 1er réseau social éducatif pour votre école \(opendigitaleducation.com\)](https://opendigitaleducation.com) ou bien sur le site de l'école www.sayad.fr.

P comme Propreté

Pour être accueilli à l'école maternelle, l'enfant doit obligatoirement être propre, capable d'aller seul aux toilettes. Sans cela, sa rentrée à l'école doit être reportée jusqu'à ce qu'il soit autonome. Il n'est pas possible qu'il porte des couches, y compris pendant la sieste. Si un petit accident peut toujours arriver (voire « Vêtements »), l'école n'a de toute façon pas la possibilité de changer un enfant de manière régulière.

Q comme Quartier

L'école Sayad fait partie du quartier du Vieux-Pont / Sainte-Genève. Comme dans chaque quartier de la ville, des réunions de quartier sont organisées et tous les habitants du secteur sont invités pour discuter des fêtes de quartier, de la vie associative, des problèmes d'aménagement comme ceux autour des écoles, etc. Un agenda des événements est proposé par les responsables afin que chacun puisse se tenir au courant de ce qui se passe en cours d'année.

R comme Rentrée des classes

Le jour de la rentrée, prévoyez de vous libérer pour rester un moment avec votre enfant, le temps que nous fassions connaissance. Faites le tour de la classe, montrez-lui les coins-jeux, son porte-manteau, les toilettes. N'hésitez pas à vous asseoir avec lui pour faire un atelier en attendant que l'on parle ensemble. Lorsque vous devez partir, dites-le clairement et prévenez-nous. Pas de fuite discrète quand il regarde ailleurs. Enfin, ne prolongez pas les « adieux », même si cela vous coûte, car vous augmenteriez son inquiétude et son désarroi en paraissant hésitants.

S comme **Sieste**

Chaque jour, après le repas, vers 13h, tous les enfants de Petite Section qui déjeunent à la cantine font la sieste dans les dortoirs jusqu'à 14h30. L'accueil des enfants déjeunant à la maison, se fera à 13h35 et démarrera à partir de la deuxième période. Celui pourra se faire de manière progressive, en fonction de chaque enfant en concertation avec l'enseignant(e) de la classe.

T comme **Temps Périodique**

Le temps périodique est le temps où les enfants restent dans le bâtiment en dehors des heures de classes, soit avant 8h45, entre 12h et 13h45 et après 16h30. Ce temps périodique est sous la responsabilité des municipalités et non de l'Education Nationale. C'est pourquoi il est payant. Le tarif est fixé par la mairie et dépend des revenus de chaque famille. Ainsi, pour profiter des différents moments d'accueil du matin et du soir, mais aussi de la cantine, il est nécessaire de faire une « Carte famille » à la Mairie, qui déterminera ainsi le tarif de chaque activité pour chaque enfants. Pour tout renseignement, appeler le secrétariat de la Mairie de Nanterre : 3992.

V comme **Vêtements**

Pour simplifier les choses en cas de petit incident, préparez des vêtements de rechange dans un sac. Ils resteront à l'école.

Surtout n'oubliez pas de marquer tous les vêtements qui se retirent (manteau, gilet), parfois écrire sur l'étiquette permet de retrouver un vêtement égaré ou échangé. Certains manteaux sont identiques en ce début d'année.

W comme **www.sayad.fr**

Le site internet de l'école regroupe tous les renseignements pratiques nécessaires à la vie de l'école ainsi que l'historique des conseils d'écoles depuis la création de l'école. Les parents sont invités à le consulter régulièrement.